

# la lettre du **CESTA**

électron **libre**

#4 - ÉDITION FÉV. 2023

## SÛRETÉ NUCLÉAIRE : la CFE-CGC opposée à un démantèlement de l'IRSN



[cesta.electron-libre-cea.fr](http://cesta.electron-libre-cea.fr)

vosre site Internet qui vous facilite votre vie professionnelle



- Perte de cohérence entre sûreté civile et de défense. Avec la crainte que le principe « même risque-même réponse » dans les installations, civiles et relevant de la défense nationale, soit remis en cause.

## Action de la CFE-CGC

La CFE-CGC a en particulier obtenu, de concert entre les 8 administrateurs salariés de l'IRSN, que le conseil d'administration de l'IRSN vote le 16 février par 18 voix contre 4 une motion d'alerte au gouvernement. Cette motion appelle à la vigilance sur le risque de départs du personnel de l'IRSN pouvant entraîner une paralysie du système de contrôle en radioprotection et sûreté nucléaire, et elle rappelle, entre autres, que les domaines de recherche et d'expertise de l'IRSN concernent également la protection des travailleurs, de la population et de l'environnement contre les rayonnements ionisants.

## CSE extraordinaire et prochaines étapes

Le CSE extraordinaire de l'IRSN du 21 février n'a rien apporté. Près d'un millier de salariés se sont réunis dans l'après-midi en assemblée générale du personnel. 210 dans l'auditorium et 423 par Teams ont voté pour une journée de grève le 28 février et une manifestation devant l'Assemblée nationale, où l'amendement pourrait être déposé en commission. L'intersyndicale poursuit en parallèle son action intensive auprès des médias et des parlementaires.

## Soutien de la Confédération

La Confédération CFE-CGC et la Fédération de la Métallurgie CFE-CGC soutiennent les salariés placés brutalement dans l'incertitude quant à la poursuite de leurs missions. Elles demandent que l'ensemble des parties prenantes puissent s'exprimer sur les perspectives d'évolution de l'organisation de la sûreté nucléaire et de la radioprotection avant toute décision affectant l'IRSN.

**Plus d'infos sur ce sujet**  
[www.cfecgc-irsn.fr](http://www.cfecgc-irsn.fr)

## Pré-retraite progressive : quoi de neuf au CEA ?

Grâce à l'action des négociateurs CFE-CGC SICTAM (syndicat représentatif), le dispositif de retraite progressive au CEA autorise le 4/5 (contre seulement mi-temps auparavant). Renseignez-vous auprès des services du personnel.

## ALAS

Les élus CFE-CGC SICTAM réussissent à éviter le pire : pénalisent les salariés qui ne souhaitent pas fournir leur feuille d'impôts au BLG et qui savent déjà que leur subvention sera au minimum. La CFE-CGC SICTAM veut alléger le travail de salariés saturés du BLG et refuse de créer encore une procédure inutile de plus. Oui à la simplification administrative ! Oui à la liberté de choix !.

## Une difficulté financière passagère ?

Vos élus locaux CFE-CGC SICTAM font signer une convention ALAS/Crédit Municipal de Bordeaux. Contactez l'assistante sociale Mme Alexia Clément 44336

## Restauration

Vos élus CFE-CGC SICTAM préparent aujourd'hui l'avenir en commission restauration. Le futur contrat de restauration (courant 2024) devrait être très différent de l'actuel en s'adaptant aux évolutions sociétales. L

## Plan de Déplacement en Entreprise

Suite à la démission en bloc des représentants du personnel de la commission transport au dernier CSE, les élus du CSE s'organisent pour effectuer des propositions sur les futures lignes de bus (2025-2030) (contactez L. Hourdin 44269 et C. Journot 45516). Les élus CFE-CGC SICTAM étudieront aussi les propositions complémentaires de transport de la direction notamment la future ligne RER reliant Arcachon et Bordeaux avec un développement des navettes en capacité et fréquence. La CFE-CGC SICTAM prend position : un transport collectif pour rejoindre le centre doit être gratuit pour les salariés. Tout dépassement d'horaire doit pouvoir être rattrapé.



# électron libre

[cesta.electron-libre-cea.fr](http://cesta.electron-libre-cea.fr)

RÉMUNÉRATION

## Bruno attend toujours une évolution...

### Avancement

Les avancements se décident en Février pour les A1 et mars pour les A2 : contactez rapidement les représentants en commission des carrières CFE-CGC SICTAM pour les A1 N. Gaillard-Bienfait 44749 et Michel Santini 45065, pour les A2 Christelle Journot 45516 et Stéphane Denaves 46892

Il aurait dû en parler avec nous... avant...

**L'INDÉPENDANCE DES IDÉES,  
LA COHÉRENCE DES ACTIONS**

